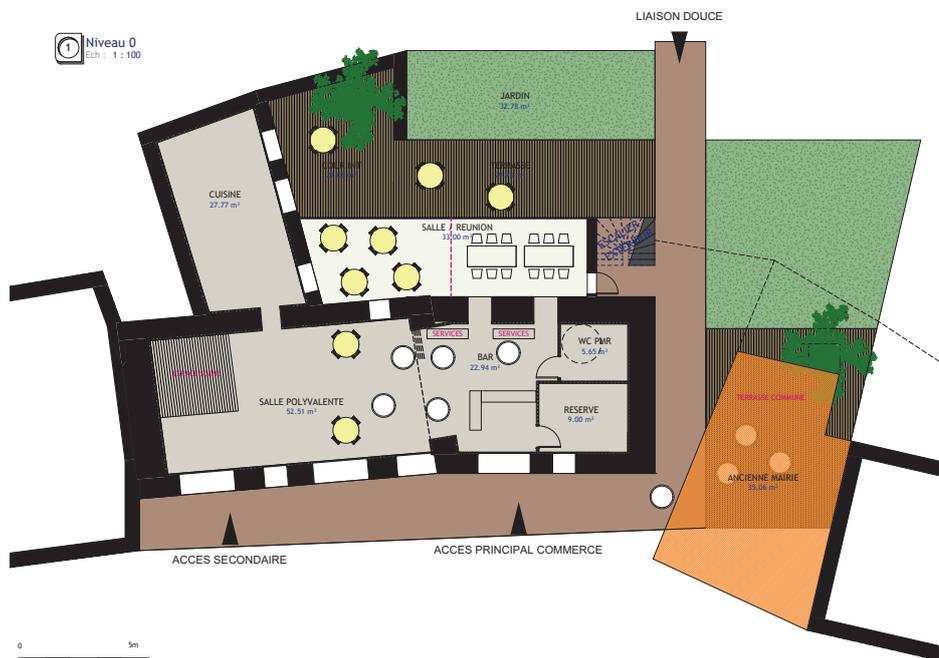


RÉHABILITATION DU KERGANER

M Contexte, enjeux, objectifs

L'ancien café de Pays, fermé et mis en vente depuis plus de 7 ans, représente pour la municipalité une opportunité unique de faire revivre son centre-ville. L'idée de café/épicerie multiservice a vite émergé de la part de la municipalité et des habitants.

Le diagnostic visuel du local a fait ressortir un niveau de rénovation nécessaire très élevé pour rendre le bâtiment sain, sécuritaire et adapté à l'accueil à la fois du public et des locataires des appartements projetés à l'étage.



Le scénario retenu est celui d'un commerce polyvalent à rez-de-chaussée avec démolition des appentis à l'arrière afin de créer un espace plus «intime» avec terrasse et jardin ainsi que l'accès aux 2 logements T3 à l'étage par un escalier et une passerelle extérieurs. Il est conditionné par la démolition de l'ancienne mairie.

Une salle polyvalente (restauration, réunion, activités...) de type véranda est projetée à l'arrière de manière à offrir un espace de taille cohérente avec l'usage envisagé.

M Descriptif des actions à mener

- 1/ Achat du Kerganer et des fonds de parcelles à l'arrière par négociation avec les différents propriétaires.
- 2/ Procédure de démolition de l'ancienne Mairie
- 3/ Recherche d'un porteur/acteur du projet de commerce
- 4/ Approche de bailleurs privés ou sociaux pour les 2 appartements à l'étage.

1 étage
Ech : 1 : 100

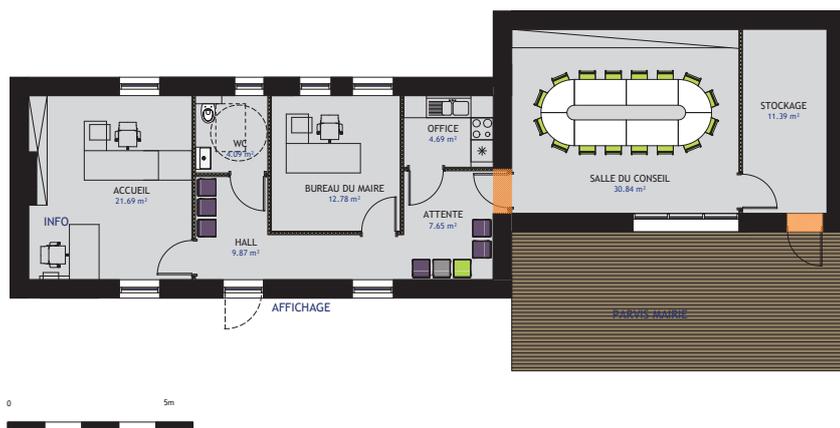


RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

M Contexte, enjeux, objectifs

Les locaux occupés par la Mairie aujourd'hui sont intégrés à un ensemble immobilier de caractère formant une cour fermée et faisant face à l'entrée de l'Enclos de l'Église. Des logements communaux avec accès privés y ont été créés.

La Mairie occupe tout le RDC de l'aile principale ainsi qu'un garage servant de stockage. Ces locaux sont aujourd'hui devenus trop exigus et nécessitent de gros travaux de rénovation intérieure, tant du point de vue thermique que fonctionnel.



Une vraie salle du conseil est ainsi projetée en lieu et place du garage (tout en gardant un peu de stockage) en continuité des espaces existants et donnant sur une terrasse, parvis de la Mairie. À l'intérieur il s'agit de mettre à neuf l'équipement et redistribuer les espaces de manière à équilibrer les fonctions.

Un point de prise en main de l'outil informatique est créé ainsi qu'un office dédié au personnel. Les sanitaires sont remis à neuf et aux normes.

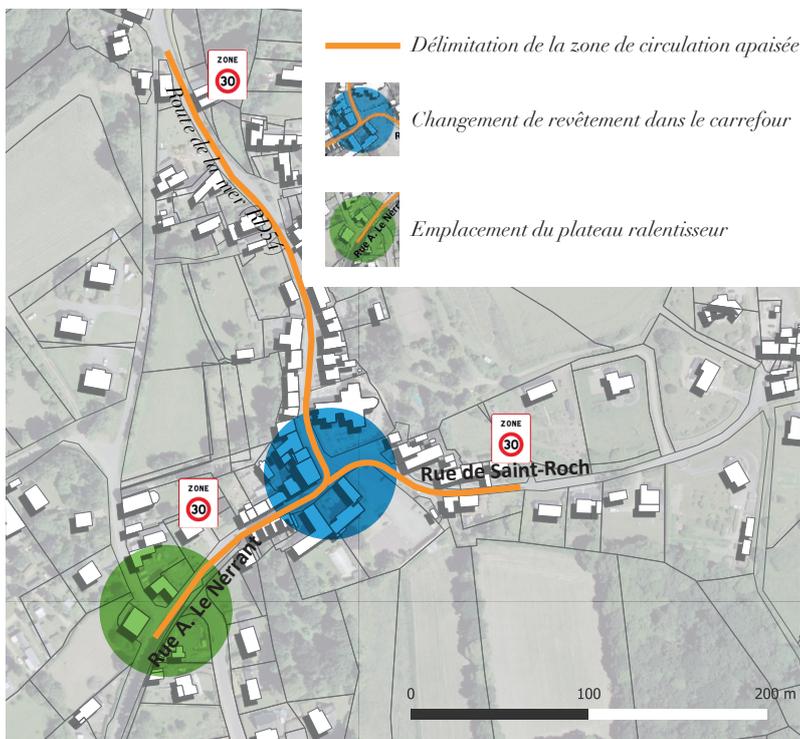
AMÉLIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

M Contexte, enjeux, objectifs

La commune souhaite valoriser son centre-bourg en améliorant la fonctionnalité de l'espace et sa qualité paysagère.

Après une phase de concertation avec les habitants, différentes propositions ont donc été faites (usages, qualités paysagères, enjeux de sécurisation) aussi bien au niveau du centre-bourg que sur les axes stratégiques tels que la rue Alain Le Nérrant :

- Créer une zone de circulation apaisée au cœur du bourg (voir ci-contre),
- Améliorer la qualité de la trame piétonne,
- Miser sur un fleurissement remarquable en collaboration avec les habitants,
- Réaménager le jardin Guy Ropartz,
- Effacer les réseaux aériens.



Carte de la Zone de Circulation Apaisée

Les rues de Lanloup ont été aménagées autour de l'espace routier, l'essentiel des voies ne comporte ni trottoir aux normes pour les piétons ni dispositif pour les cyclistes.

Si l'on souhaite améliorer le partage de la voirie et la qualité du cadre de vie du cœur de bourg, l'instauration d'une Zone de Circulation Apaisée (ZCA) est un bon outil pour réduire les vitesses des automobilistes, équilibrer le partage de la voirie entre les modes de déplacements, et mettre valeur les éléments structurants (église, mairie, Kerganer).



Trottoir à créer rue A. Le Nérrant



Emplacement du cheminement piéton à sécuriser

Le jardin Guy Ropartz est un lieu pour lequel de nouvelles fonctionnalités sont attendues par les habitants. Par exemple, la concertation a fait ressortir le besoin d'un espace de jeu pour les plus petits sur la commune.

Dans le même temps, la pandémie de Covid 19 a réveillé le besoin pour les habitants de disposer d'outils sociaux, économiques et environnementaux, et de disposer d'espaces de promenade au sein de leur commune. Cette trame piétonne est pourtant de mauvaise qualité et nécessite d'être améliorée.

De plus, la configuration de Lanloup et la richesse de son patrimoine ancien dans le centre-bourg sont propices à la création d'un plan de fleurissement collaboratif à l'échelle de la commune.

Dans cette même logique d'embellissement, l'étude préconise également l'enfouissement des réseaux aériens (Amélioration de l'esthétique du bourg, meilleure intégration des réseaux dans leur environnement, sécurisation des réseaux en cas de tempête).



Vue d'ambiance projetée du fleurissement de Lanloup